



**MAIRIE DE MERCEY-LE-GRAND**  
**BULLETIN MUNICIPAL n° 334**



**Villes et Villages Fleuris**  
LE LABEL NATIONAL DE LA QUALITÉ DE VIE



**REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL du 15 décembre 2023**

**Présents** : Mmes Christel ANTOINE, Michèle FICHET, Danièle HENRY, Denise MARSOT, Audeline MOMY, Nadia NICOLAS ; Mrs Didier AUBRY, Christophe BONNEFOY, Denis BONNEFOY, Florian BONNET, Fabien CADOUX, Michaël LAMBLA, Serge SEGUIN

**Absents excusés** : Laure PALLAUD et Sébastien LABOURO donnent respectivement procuration à Audeline MOMY et Florian BONNET



**MOT DU MAIRE : MEILLEURS VŒUX 2024 et Rendez-vous le vendredi 12 Janvier à 19 h pour les VŒUX du Maire et de l'Equipe municipale.**

L'année 2023 s'achève : nous avons œuvré au cours de cette année pour le rayonnement et l'animation de notre commune avec l'aide des Associations communales. De nombreux travaux se sont déroulés sous vos yeux et vont se poursuivre en 2024 (Maison d'Assistants Maternelles, Mairie, Café-Restaurant ...).

2024 est désormais à notre portée dans quelques jours.

Au nom de toute l'équipe municipale, je vous souhaite une bonne santé, d'être entouré(e) de ceux que vous aimez et d'apporter du bonheur autour de vous.

Je souhaite que tous ceux qui œuvrent pour le bien commun continuent de le faire avec foi et qu'ils soient rejoints par d'autres.

Merci aux associations, entreprises, partenaires multiples qui nous épaulent dans notre démarche de partage.

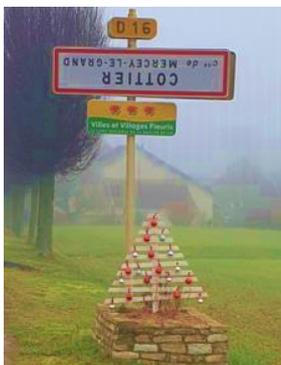
Toute l'équipe municipale vous invite pour les vœux de la commune le **vendredi 12 Janvier à 19 h à la salle polyvalente qui seront suivis du pot de l'amitié associé à la galette traditionnelle.**

Cochez dès aujourd'hui cette date de rencontre sur votre nouvel agenda !



Le Maire Didier AUBRY

**FERMETURE DU SECRETARIAT DE MAIRIE, congés de Noël :**  
**du samedi 23 décembre au mardi 2 janvier 2024 inclus**



« On marche sur la tête »



**Invitation du Président des Jeunes Agriculteurs du canton d'Audeux, Aurélien BONNEFOY, suite à l'opération « On marche sur la tête »**

Aurélien BONNEFOY, qui habite Mercey est le Président des Jeunes Agriculteurs du canton d'Audeux. Il est venu expliquer au conseil municipal l'action menée par les Jeunes Agriculteurs au niveau national : Défendre l'agriculture.

Les Jeunes Agriculteurs du Doubs (JA 25) ont suivi le mouvement qui a fonctionné sur toute la France. Ils ont voulu faire parler d'eux sans gêner la population, sans dégrader, seulement en retournant les panneaux d'entrée des villages. Ainsi, tout le monde s'est interrogé ! Les médias ont relayé l'information. Les JA 25 veulent montrer les incohérences de leur métier : importation de produits, non déblocage des aides à la mise en conformité des bâtiments,...

Encore quelques jours avec la tête en bas... les panneaux seront remis à l'endroit par Aurélien. Merci à lui !



## DELIBERATIONS

### PLU INTERCOMMUNAL

*Invitation de Monsieur Thierry MALESIEUX, Président de la Communauté de Communes du Val Marnaysien pour répondre aux questions liées au PLUI.*

Monsieur le Maire expose le projet de Plan Local d'urbanisme Intercommunal, comme voté en conseil communautaire au 30 octobre 2023, avec ses enjeux, ses conséquences sur la communauté de communes mais également sur chaque commune.

Après en avoir débattu, le conseil municipal, décide à la Majorité par 10 voix pour, 4 abstentions, 1 contre, **d'accepter la demande de la Communauté de Communes du Val Marnaysien pour la création d'un PLUI.**

### CONVENTION BAIL MILLE CAFES

Monsieur le Maire et Nadia NICOLAS, responsable du projet « Mille Cafés, Mille Villages » présentent la convention à signer avec l'Association Mille Cafés Mille Villages dans le cadre du partenariat à l'ouverture d'un café restaurant multi-services sur la commune.

Le conseil municipal souhaite ajouter la révision de loyer annuel, selon l'IRL (Indice de Révision des Loyers) ou selon un autre indice adapté à cette situation.

**Le conseil municipal valide à l'unanimité la signature de cette convention.**



## DEVIS COMPLEMENTAIRES CAFE RESTAURANT

Fabien CADOUX, responsable des bâtiments communaux et Monsieur le Maire, au vu des dernières réunions de chantier, présentent des compléments de travaux à réaliser sur la réhabilitation énergétique en cours au 6 rue de Saint Vit et proposent les devis :

- **Pour le Lot 1**, entreprise JLG Peintures, travaux complémentaires de plâtrerie peinture et petites menuiseries = **5 495.50 € HT**, soit 6 045.05 € TTC
- **Pour le Lot 6** couverture zinguerie, entreprise CHARDEYRON, complément zinguerie = **879.50 € HT**, soit 1055.40 € TTC

Le conseil municipal, après en avoir délibéré et à l'unanimité **valide les travaux complémentaires pour les Lot 1 et 6**, et autorise Monsieur le Maire à signer les offres.

## ACHAT CHAPITEAU

Fabien CADOUX, propose l'achat d'une grande tente de cérémonie nommé chapiteau de 6m\*12m pour un montant de 1 350 €TTC.

Ce chapiteau sera acheté par la commune, et servira pour ses animations, celles des associations communales ou partenaires, mais ne sera pas loué aux habitants.

**Le conseil municipal, valide cet investissement** à la majorité 7 pour, 4 contre, 4 abstentions.



## OUVERTURE DE CREDITS AVANT VOTE DU BUDGET PRIMITIF

Le Maire explique qu'il faut demander au conseil municipal de se prononcer sur l'autorisation budgétaire spéciale pour des dépenses d'investissement à engager avant le vote du budget primitif 2024 dans le cadre du budget principal. Cela permet de régler les investissements avant le vote du budget primitif qui aura lieu entre février et avril 2024. Le montant de l'autorisation budgétaire doit être au maximum de 25 % du montant de l'exercice de l'année précédente 2023 (hors emprunts).

**Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal approuve à l'unanimité cette autorisation** budgétaire spéciale, et autorise le mandatement et la liquidation des dépenses d'investissement, à hauteur de 195 250 €, avant le vote du budget primitif 2024.

## PRIME DE POUVOIR D'ACHAT

Le Maire expose que les organes délibérants des collectivités territoriales et de leurs établissements publics peuvent instituer une prime de pouvoir d'achat exceptionnelle forfaitaire qui permet de rattraper une partie de l'inflation importante en 2023.

Nos trois agents sont éligibles à la prime.

Cette prime est régie par décret 2023-1006 du 31 octobre 2023, autorisée par le Centre de Gestion 25 en date du 7 novembre 2023, et soumise aux conditions d'attribution et de distributions. Cette prime est cumulable avec toutes primes et indemnités perçues par l'agent, et proratisée au temps de travail.

**Après délibération, le Conseil municipal décide à la majorité (4 abstentions, 9 pour) d'attribuer une prime de pouvoir d'achat comme tel :**

Rémunération brute perçue au titre de la période courant du 1er juillet 2022 au 30 juin 2023	Montant de la prime de pouvoir d'achat
Inférieure ou égale à 23 700 €	800 € <i>(dans la limite de 800 €)</i>
Supérieure à 23 700 € et inférieure ou égale à 27 300 €	700 € <i>(dans la limite de 700 €)</i>

## INFOS DIVERSES



### CALENDRIER DE COLLECTE OM ET TRI 2024 :

#### **changement de jour de collecte**

Ramassage le mercredi au lieu du jeudi

Sortir les poubelles le mardi soir



### MODIFICATION DES HORAIRES DU SECRETARIAT DE MAIRIE À COMPTER DE 2024 : **Attention, désormais fermeture le samedi.**

Lundi 8h - 12H30

Mardi 8h - 18h

Vendredi 8h - 12h

*Le Samedi matin, uniquement sur rendez-vous*



### **CELEBRATION DE NOËL A L'ÉGLISE DE MERCEY LE GRAND : dimanche 24 décembre à 17h45**

Le catéchisme est dispensé par Stéphanie CADOUX pour les 1<sup>ère</sup> année ainsi que par Cécile et Florent MARTIN pour la préparation à la 1<sup>ère</sup> communion.

Cette année, la célébration de la veillée de Noël sera animée par les **enfants du catéchisme**, dirigée par Stéphanie CADOUX.

Ils seront **accompagnés par des musiciens** et leurs parents.

L'église sera chauffée, alors n'hésitez pas à venir partager ce moment de paix.

Un panier sera à votre disposition à l'entrée de l'église pour déposer vos offrandes non périssables pour les plus démunis.



*Je souhaite que l'amour se tienne à vos côtés, Que la prospérité s'invite à votre table, Que la bonne santé soit votre meilleure alliée, Et que l'année entière vous comble et vous épanouisse !*



### Permanences de Mairie

Lundi 8h – 12h30 ; Mardi de 8 h- 18 h ; Vendredi 8h – 12h



03.81.58.24.52 [mairie.mercey@orange.fr](mailto:mairie.mercey@orange.fr)

Village Mercey le Grand Cottier ; [www.merceylegrand.fr](http://www.merceylegrand.fr)